

Chronique économique

COLLOQUE SUR LES ÉCHANGES MONDIAUX DE PRODUITS AGRICOLES

R.M. CADILLAT

Avant le Salon international de l'Agriculture, s'est tenu à Paris le Colloque mondial sur les échanges mondiaux de produits agricoles, organisé par le Centre national des Expositions et Concours agricoles. Ce neuvième colloque était placé sous le patronage de l'organisation pour l'agriculture et l'alimentation et de l'organisation pour la coopération et le développement économique.

Environ 200 spécialistes qualifiés, représentant cinquante deux pays, suivirent avec grand intérêt les exposés des rapporteurs des débats concernant la soixantaine de communications présentées, dont vingt deux françaises.

La première séance fut consacrée aux communications sur les bilans et tendances des courants d'échanges pour les produits de base et les produits alimentaires transformés, dont le rapporteur était M. M.OJALA assistant directeur général du département économique et social de la FAO. Il montra l'évolution du commerce international depuis 1960, dans lequel les produits transformés ont pris une part de plus en plus importante, alors que dans l'ensemble, les produits agricoles ont diminué.

Il indiqua que des produits agricoles font place de plus en plus aux produits de synthèse (cas du jute, des fibres textiles, du caoutchouc) et que la demande de certains produits tropicaux, tels le cacao, le café, dont le rôle est important pour la balance commerciale des pays en voie de développement, n'a pas suivi celle de la viande, des céréales et des huiles.

M. CEPEDE, professeur à l'Institut agronomique de Paris, membre du Comité consultatif de la CNUCED, rapporteur général de la deuxième séance qui portait sur les effets des échanges mondiaux, sur l'approvisionnement, les divers types d'agriculture, le développement économique, rappela que la liberté totale des échanges ne pouvait, à elle seule, garantir une répartition acceptable des richesses mondiales. Les pays exportateurs et importateurs ont une égale responsabilité pour satisfaire les désirs légitimes des producteurs et des consommateurs.

Parmi les rapports présentés, il y en avait qui concernaient des problèmes propres à certains pays et à certains produits, d'autres les conséquences des échanges, la production, le revenu agricole, le social, la consommation et son orientation, et également l'environnement.

Il mentionna que si des préférences existent dans les échanges et sur les marchés, c'est pour permettre à certaines formes d'agriculture de se maintenir et de subsister, et à d'autres, de devenir plus intensives. La conservation de la production intensive et extensive est à son avis une nécessité dans l'intérêt général, la demande augmentant.

Le rapporteur général de la troisième séance, M. W. SPECHT, président du Comité consultatif du Ministère fédéral allemand de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts pour les questions de commerce extérieur, directeur général de la Getreide Import Gesellschaft, indiqua, à propos du thème de cette séance : « Méthodes et moyens utilisés en matière d'échanges internationaux », que toutes les économies nationales devaient s'efforcer d'utiliser au mieux les facteurs de production qui sont à leur disposition. La forte expansion du commerce mondial, l'inter-dépendance grandissante des espaces économiques, a modifié les points de vue nationaux et bilatéraux. Pour un échange de marchandise prospère, la base fondamentale est le système monétaire international efficace.

Les méthodes appliquées dans les différents pays sont :

- le libre échange,
- l'organisation des marchés avec leur effet tant sur le marché intérieur qu'extérieur,
- les accords de préférence, plus spécialement ceux de la CEE, du Commonwealth, et de nombreux autres,
- le commerce d'état.

Les divergences d'attitude des différents états lors des règlements sur le commerce extérieur résultent de la disparité des positions de départ, tant sur le plan économique que politique. Au cours des années passées, les échanges entre pays ayant des régions économiques différentes se sont développés de façon positive, alors que dans tous les états, le protectionisme de l'agriculture a été un obstacle à la libération du commerce mondial des produits agricoles.

Dans les négociations multilatérales futures, les pays devraient, grâce à une bonne volonté de tous, s'efforcer de faire progresser la libération, à condition qu'il soit mis de l'ordre au système monétaire international.

Sur les cinq autres communications présentées, l'une montrait l'importance des résidus pesticides sur le commerce international.

Lors de la quatrième séance, le rapporteur général, M. M. CRACKNELL, secrétaire général de la Fédération internationale des producteurs agricoles, sur le thème : «Les points de vue des partenaires économiques professionnels», signale que, sur les nombreux rapports, peu traitaient effectivement ou des échanges mondiaux, ou des responsabilités des pays exportateurs et importateurs.

Les différents partenaires sont :

- Les consommateurs, dont tout le monde fait partie. Il y a peu d'organisations capables de parler avec autorité en leur nom, à part les syndicats ouvriers qui se rapprochent de ce rôle
- les agriculteurs, dont la situation change de pays à pays. Dans les uns existe une organisation unique, dans d'autres plusieurs organisations divisées en fonction des produits, ou des tendances doctrinales.

Dans tous les cas, l'unité de mouvement est insuffisante. Il est vrai que l'agriculteur est fortement tributaire des conditions atmosphériques.

- le commerce et l'industrie. On constate une évolution vers le gigantisme et la concentration intégrée dans la majorité des secteurs importants de l'industrie agricole et alimentaire, tels UNILEVER, NESTLÉ, UNITED FOODS, entre autres.

Il y a actuellement une grande interdépendance de ces différents partenaires, conséquence de nombreux facteurs divers aussi bien dans les pays développés qu'en voie de développement.

Les relations entre les différents partenaires s'établissent à l'intérieur des secteurs (agriculteurs, commerçants, industries de transformation, consommateurs) entre secteurs au niveau national (agriculteurs, commerce, agriculteurs-transformateurs, commerce-transformateurs, transformateurs-consommateurs, agriculteurs-consommateurs, les uns voulant un revenu équitable, les autres des aliments bon marché), entre les marchés nationaux et internationaux.

Ses conclusions sont que les agriculteurs et les consommateurs peuvent faire beaucoup pour améliorer leur position vis-à-vis de leurs partenaires par l'intermédiaire des coopératives. Mais ce à la condition de deux exigences fondamentales, unité au sein du secteur pour avoir le pouvoir indispensable et nécessaire, et volonté de payer le prix afin d'obtenir la collaboration des chefs d'entreprises les plus compétents pour lutter contre la concurrence des firmes multinationales.

Il faut essayer de modifier les règles actuelles à la lumière de facteurs purement ou essentiellement économiques.

La situation actuelle donne probablement trop de pouvoir et pas assez de concurrence dans certains domaines vitaux de la chaîne alimentaire.

Toujours est-il que les gouvernements devraient réfléchir sérieusement sur les implications plus approfondies de l'action qu'ils contemplent.

M. KNOTTERNS (Belgique) rappela les principes et les objectifs de la politique agricole commune. Il proposa diverses mesures qui devraient être étudiées lors des prochaines négociations du GATT. M. LOEFFER (Allemagne) exposa le point de vue des agriculteurs qui estiment que les discussions doivent être entreprises sur la base de la réciprocité et en tenant compte des problèmes sociaux du milieu agricole.

La cinquième séance portait sur la «Tendance des négociations commerciales en cours». La synthèse des rapports présentés fut faite par le rapporteur général, M. W. WINEGARTEN, directeur général adjoint de la National Farmers Union of England and Wales, travail fait en collaboration avec le Docteur A. HERLITSKA, secrétaire général du COPA et M. MALVE du Cabinet de M. ORTOLI, Président de la Commission de la CEE.

Toute solution acceptable aux problèmes de l'agriculture dans le monde devrait satisfaire aux critères suivants :

- aucun groupe de pays en particulier ne devrait être favorisé,
- les pays et les groupes régionaux devraient être en mesure de définir leur politique agricole, sous réserve de restrictions librement acceptées, ce dans le cadre des accords internationaux, et respectées par les législations nationales,
- les producteurs doivent réaliser un revenu raisonnable pour leurs investissements de capitaux et leur travail.

Il doit être tenu compte du fait que l'application des lois de l'économie, notamment le principe des avantages comparatifs est difficile dans le domaine de l'agriculture. Un tel plan devrait assurer l'accès aux marchés traditionnels, des garanties aux importateurs contre le dumping sur le marché des pays tiers, mettre fin à une concurrence acharnée à des prix arbitraires, permettre des prix à la production en rapport avec le revenu et les frais des producteurs.

Aux pays en voie de développement, un tel plan devrait apporter un élément de stabilisation du commerce extérieur des produits de base, garantir que les importations de produits alimentaires n'entravent pas les efforts pour accroître la production agricole.

Le rapporteur rappela que l'agriculture n'est pas seule à bénéficier du protectionnisme, que les États-Unis protègent déjà depuis la première guerre mondiale leur agriculture et que le déficit de la balance des paiements américains n'a pas pour cause essentielle le protectionnisme agricole pratiqué par les pays de l'Europe occidentale. Lors du Kennedy Round, la CEE a formulé des propositions pour une meilleure organisation des échanges agricoles mondiaux.

Pour les principaux produits, un prix de référence, entre le prix de soutien et le prix mondial, devrait être proposé pour une période donnée. Il a été évoqué le problème d'une politique de stockage international permettant d'honorer ce qui serait le prix de référence international.

La dernière séance dont le sujet était la «Place et le rôle de la CEE dans l'évolution des échanges mondiaux des produits agricoles et alimentaires» avait comme rapporteur M. DELEAU, président de l'AGPS, vice-président de la FNSEA, membre du Comité des organisations professionnelles agricoles de la CEE (COPA).

Il montra avec brio ce qu' a été le développement considérable du commerce agricole mondial dont la CEE est le premier commerçant, en tenant compte des courants essentiels : ceux entre pays communautaires, ceux avec les USA, ceux avec les pays en voie de développement. Il rappela la politique commerciale commune agricole et ce qui en résulte ou doit en résulter, respect des principes, attachement à la préférence communautaire, contrats d'association.

Il fit un tour d'horizon sur les facteurs d'évolution des politiques commerciales (intérêt des pays en voie de développement, détente avec les pays de l'Est, problème CEE/États-Unis, élargissement du marché).

Il évoqua le problème en vue des futures négociations internationales qui ne seront pas uniquement d'ordre commercial, mais également monétaire, diplomatique, compte tenu de l'élargissement de la CEE et des changements survenus dans le monde ces dernières années.

Ce tout en tenant compte des nécessités et impératifs propres à la CEE (taux d'expansion, développement régional en fonction de productions très diversifiées, aspect social et économique pour la population agricole).

Il montra quelle serait l'approche possible d'une solution passant par une discipline des marchés internationaux, devant les problèmes qui sont la sécurité de l'approvisionnement, les possibilités de retournements subis et spectaculaires des marchés agricoles, la non concurrence à la baisse des pays exportateurs qui devraient respecter les quotas d'exportation dans certains cas, la tenue des engagements des pays signataires de futurs accords en vue d'adapter leur politique agricole en fonction de ceux-ci, et de la fixation d'une fourchette des prix.

Ceux que ces problèmes intéressent auront intérêt à consulter la documentation importante que représentent les communications présentées et les débats qui eurent lieu au cours de ce colloque.

Il en ressort au premier chef l'importance de l'évolution de la consommation et la demande accrue mondialement en produits d'origine animale, la part et le rôle grandissant des sociétés multinationales et polyvalentes s'occupant de production, de transformation et de commercialisation.

Il est, pensons-nous, superfétatoire de redire qu'au cours de ces débats, la prédominance de la CEE dans les échanges de produits agricoles a été et est marquante au cours de ces dernières années. Sa politique agricole n'a pas manqué de gêner certains pays.

Ce colloque a permis d'évoquer la position de la CEE vis-à-vis des États-Unis. Ces deux entités économiques dominant en effet le commerce mondial des produits agricoles.

